

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 1 (1901-1902)
Heft: 19

Artikel: Musiciens genevois du temps passé [suite]
Autor: Kling, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029862>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

demeure continuellement pénétrée, tandis qu'ailleurs, — et malgré la théorie, — c'est lui qui était réellement issu *aus dem Schosse der Musik*, du sein de la musique.

Il faudrait, pour donner des exemples suffisamment convaincants, esquisser maintenant l'affabulation de *Pelléas*. Je ne peux plus l'essayer. J'en ai dit assez pour mon dessein, qui était de justifier la profonde admiration que m'inspire cet ouvrage, devant lequel je vois l'avenir grand ouvert. Je demanderai seulement à ceux qui auront l'occasion de l'entendre ou de le lire qu'ils comparent, au point de vue que j'ai indiqué, les déclamations des différents personnages : le parler brusque et haché de Golaud, avec ses alternatives de tendresse un peu rauque et de fauve jalouse, la ponctuation musicale de ses phrases coupées de monosyllabes halestant, ce tâtonnement impatient dans les ténèbres comme d'un aveugle qui mesurerait avec son bâton les dimensions de l'obscurité; et l'élocution large et unie du vieil Arkel dont la sagesse, qui a toujours tort, coule amplement comme un fleuve et ne veut pas connaître le perpétuel démenti qu'inflige à son ly-

e la destinée; ou encore ces accents étranges et comme effarouchés qu'arrache à Mélisande, impénétrable en sa naïveté, le sentiment de n'être jamais devinée, et la cantilène de *Pelléas*, au tour précieux et balbutiant, jusqu'à ce soir du moins où, délivrant sous l'haleine de la mort, une éloquence pareille jaillit de leurs lèvres confondues.

Et puis j'aurais voulu insister sur le cinquième acte, comme pénétré d'une émotion qui ne me semble pas avoir été exprimée en musique : sur ce tableau d'une agonie enfantine, empoisonnée de vains reproches, où la vie décline avec le soleil qui se couche, où une destinée s'achève sans avoir livré son secret, où le poète-musicien, par la sobriété des moyens qu'il emploie, dénote l'unique

souci de se donner tout entier, sans songer à nous prendre....

Mais je fais un peu tard cette réflexion, par où j'aurais dû commencer : que je n'ai jamais aimé une œuvre parce qu'on me conseillait de l'aimer. Et je me rends compte qu'ayant rempli ma tâche bien insuffisamment, j'en ai déjà beaucoup trop dit.

Le 20 mai.

ROBERT GODET.



MUSICIENS GENEVOIS du temps passé.

Notices biographiques et souvenirs personnels par H. Kling, professeur au Conservatoire de Genève.

Il commettait ce qu'on appelait à Genève ses *incongruités* avec l'innocence qui pare la fleur des champs. Les Genevois s'étonnaient à le voir passer, impassible, balançant distraitemennt sa tête. Wehrstedt parlait peu et vous fixait de ses yeux bleus dans chacun desquels se lisait une sonate de Weber. Il envisageait la vie comme un court passage, pendant lequel il convenait assez d'exercer quelques *mesures* des maîtres, afin de les jouer un peu *proprement*, comme il disait. Il lisait peu, aimait Rousseau et détestait Voltaire dont il ne regardait jamais qu'avec dédain la campagne des Délices aux portes de Genève. Il mettait de la recherche dans l'emploi de la troisième personne de l'imparfait du subjonctif qu'il trouvait *convenable* dans une ville composée de pensionnats. Quand il vint me donner, dans la pension du célèbre pasteur Bouvier, des leçons qui lui étaient payées à raison de 3 francs de Suisse par cachet, il s'assit, sans mot dire et le chapeau sur la tête, à côté de l'horrible piano de la pension, après m'avoir adressé un petit salut sec. J'ouvris la sonate de Beethoven. Me jetant un regard triste : « Pourquoi ce morceau, fit-il, pourquoi pas le galop de Herz? — Je l'aime, je l'ai beaucoup joué, dis je. — Quel malheur! vous ne pouvez savoir ce que contient cette page. » Je me mis à la lui jouer, comme on joue quand on a eu

ce qu'on appelle *trop souvent* de bons maîtres : *en souris qui ne comprend rien à l'architecture de la grange qu'elle parcourt.*

« Tenez, » dit-il en me remplaçant au piano. Vous dire, comment il joua, je ne le pourrais. Ses doigts se collèrent sur les touches à la façon dont se tenaient les frères siamois : le thème de Beethoven, le piano, l'homme ne faisaient qu'un. Jamais je n'ai entendu de pareils « *legato* », une expression aussi pénétrée dans un rythme plus sévère.

Wehrstedt conclut qu'en suivant ses conseils, je pourrais aspirer à jouer dans un an les huit premières mesures du motif *un peu proprement*; le crescendo à la neuvième (six doubles croches unisson) exigerait une nouvelle et sérieuse étude du crescendo en général et de celui-ci en particulier ; quant à la contre-partie du motif, il me fallait renoncer à la jouer, dit-il, à cause du diabolique trille sur le *ré*, une étude de vingt ans ne lui ayant pas permis, à lui, de s'en acquitter toujours *proprement*. Ce trille, auquel on ne peut donner que le quatrième et le cinquième doigts de la main droite, pendant que le pouce et le second doigt sont occupés, est en effet sauvé, enlevé plutôt que déroulé, comme il convient par les pianistes. Wehrstedt avait fait des trilles du quatrième et cinquième doigts dans les positions empêchées, l'étude de sa vie !

L'égalité du trille de Wehrstedt, l'ampleur du son, la prestesse de la terminaison, la force surtout avec laquelle le cinquième doigt attaquait le *mi-bémol* qui suit, tenait du prodige. Pendant un long séjour à Genève, Wehrstedt n'était pas allé voir Chamonix ; c'est tout dire. Exercer ce trille, donner assez de leçons aux Genevois, disait-il, pour épouser dans un temps appréciable une grande inconnue de Berne, dont il célébrait les charmes dans les sonates de Weber : telle fut l'existence de cet excellent homme, le plus inoffensif des êtres animés.

D'accord en tout, nous ne différions que sur le Mont-Blanc. Wehrstedt ne comprenait pas qu'on pût « aimer Weber et aimer encore le Mont-Blanc. »

En 1827, quelques personnes se réunirent à Genève dans le salon de l'une d'entre elles pour se procurer la noble jouissance d'exécuter ensemble quelques morceaux de musique reli-

gieuse, sous la direction d'un jeune professeur, M. Wehrstedt, dont elles appréciaient les qualités artistiques et le caractère élevé. Ces séances ne tardèrent pas à attirer d'autres amateurs. Ceux qui les fréquentèrent, voulant en assurer la durée et le développement, se constituèrent en association sous le nom de Société de chant sacré (1).

Ils cherchèrent un local plus vaste, plus accessible à tous et ils réussirent à en obtenir un au Musée d'histoire naturelle, Grande-Rue, 11, où se donnaient alors les cours de la Faculté des sciences.

Dès le commencement, la nouvelle société se proposa comme but non pas seulement d'intéresser et de satisfaire ses membres, mais encore « de répandre le goût de la musique sacrée classique et de contribuer à l'édification du service divin. » C'est ce qu'elle fit par des concerts publics et par des chants exécutés dans le culte, pour des solennités religieuses ou pour des fêtes patriotiques.

Pendant 45 ans, Wehrstedt dirigea cette société qui s'était si bien incarnée en lui qu'on la désignait presque aussi souvent par le nom de « Société Wehrstedt » que par celui de « Société de chant sacré ».

Il était particulièrement affectionné à ce genre spécial de la musique classique dans lequel se sont distingués les grands maîtres de l'art. Ses aspirations, ses aptitudes, ses travaux l'y portaient tout naturellement ; aussi comme professeur et comme directeur était-il des plus compétents en pareille matière, et l'originalité de sa pensée ainsi que de sa parole donnait une saveur peu commune à son enseignement.

Il était établi que la Société devait commencer chacune de ses réunions ordinaires par le chant d'un psaume ou d'un cantique ; mais l'ancien psautier en usage dans l'Eglise de Genève ne contenant que la mélodie, Wehrstedt harmonisa lui-même un certain nombre de psaumes qui furent autographiés et qu'on exécuta aux séances. Ce fut là l'origine d'un travail qu'il compléta plus tard sur la demande de la Compagnie des pasteurs et qui forma un volume

(1) Je dois ces détails à l'obligeance inépuisable de feu M. le pasteur Louis Rœrich, l'ancien vénéré président de la Société de chant sacré. — Monsieur le pasteur Louis Rœrich mourut le 5 juillet 1893, à l'âge de 82 ans.

des plus remarquables au point de vue musical. Malheureusement, l'harmonie, malgré son grand mérite, fut jugée trop moderne et trop difficile pour devenir populaire, en sorte que le recueil ne put être introduit officiellement dans le culte.

Le recueil des Psaumes harmonisés pour chœur mixte par Wehrstedt a été édité par la librairie Jullien à Genève (1).

On lit dans la Préface : « La Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève, ayant institué en 1833 une Commission dont le mandat était d'améliorer le Chant sacré, un des premiers soins de cette Commission fut de s'occuper des harmonies de nos Psaumes.

« Après avoir examiné les recueils déjà connus, et consulté des experts sur leur valeur musicale, elle décida de faire composer de nouvelles harmonies, et s'adressa dans ce but à M. Wehrstedt, que ses connaissances et son expérience dans ce genre spécial de la musique désignaient d'avance à son choix.

« C'est le travail de ce compositeur distingué qu'elle publie aujourd'hui.

« Il est inutile d'énumérer les opérations et les transformations successives qui ont retardé cette publication, et d'entrer dans le détail des soins et des frais extraordinaires qu'elle a occasionnés. Il nous suffira de dire que ces harmonies ont été retravaillées à plusieurs reprises, en vue de leur donner un caractère de plus en plus simple, plus pur et plus varié. De nombreux essais nous ont démontré que l'auteur avait réussi à éviter la monotonie de la plupart des travaux analogues et à donner à ces chants le style noble, sévère et animé qui convient aux paroles et aux émotions du Psalmiste. Quelques compositeurs étrangers, et en particulier Neukomm, à qui cette œuvre a été communiquée, ont prononcé le même jugement et c'est par conséquent avec confiance qu'après l'avoir soumise à l'autorisation de la Vénérable Compagnie, la Commission la livre enfin au public religieux. »

Le recueil renferme en tout 61 psaumes et 14 cantiques. La Société de chant sacré devrait exécuter dans chacun de ses concerts un ou

(1) Choix de Psaumes avec harmonies nouvelles, publié par la Commission de musique sacrée avec l'autorisation de la Vénérable Compagnie. Genève, librairie Jullien frères, Bourg-de-Four, 71. 1855.

deux de ces psaumes et cantiques harmonisés par Wehrstedt ; ce serait une œuvre pie, ainsi qu'un hommage mérité qu'elle rendrait à la mémoire de son ancien directeur fondateur.

Wehrstedt a rempli avec distinction dans un de nos temples le poste d'organiste, mais il n'avait pas à sa disposition un instrument digne de lui, sur lequel il put produire et développer ses dons d'exécutant.

En 1850, Wehrstedt fut nommé directeur de la *Société de chant du Conservatoire*, poste qu'il abandonnait déjà l'année suivante.

En 1867, la Société de chant sacré, en fêtant la quarantième année de sa fondation, fêta aussi, avec enthousiasme, les quarante ans de vaillants services de son cher et vénéré directeur. Puis, lorsque cinq ans plus tard elle fut obligée de se séparer de lui parce que les infirmités de l'âge ne lui permettaient plus une activité soutenue, elle lui donna, avec l'expression de ses regrets, de nouvelles assurances de sa vive et profonde gratitude.

Wehrstedt a laissé peu d'œuvres ; voici le titre de quelques-unes de ses compositions, qui ont été exécutées dans diverses circonstances par la Société de chant sacré :

1. *Lava me*, à cinq voix solos et chœurs avec accompagnement d'orgue.

2. *De notre Dieu commémorons les voies*, pour chœur d'hommes avec accompagnement d'orgue.

3. *Chœur des Anges*, pour chœur mixte, sans accompagnement.

4. *Jour du Seigneur*, pour chœur mixte, avec accompagnement.

5. *Chœur pour le Jubilé* de 1835, avec accompagnement d'orchestre.

A la mort du maître (3 mai 1876), les membres de la Société ont chanté sur sa tombe le chœur : « De notre Dieu commémorons les voies », avec un nouveau texte spécialement écrit pour la circonstance : « Nous possédons une sainte espérance, devant la mort, en Jésus-Christ, notre Sauveur. »

Sur la pierre tumulaire du grand artiste sont gravées ces simples paroles :

Psalmodie à l'Eternel !

(A suivre.)

H. KLING.